

Préavis municipal No 1/2024

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a convoqué la Commission des finances le lundi 25 mars afin de lui exposer un préavis portant sur la demande d'un crédit d'étude pour l'aménagement des routes du quartier Moille-Sullaz. La Commission a ensuite posé des questions complémentaires afin de pouvoir, après discussion, se prononcer devant vous en tout état de cause.

D'abord, la Commission a bien compris que le préavis porte sur un seul crédit d'études, qui permettra d'apporter des réponses à plusieurs problématiques touchant l'aménagement du quartier : la circulation, la sécurité des piétons, les conduites d'eau et l'éclairage public. L'avantage de cette étude unique est de saisir dans leur totalité les différents travaux à entreprendre, ainsi que de les coordonner de manière hiérarchisée, et non en ordre dispersé.

Ensuite, la Commission reconnaît le bien-fondé du préavis, parce qu'il est la conséquence de plusieurs impératifs :

- mettre aux normes le réseau d'eau (collecteur d'eau usée et conduite d'eau potable) ;
- répondre aux pétitionnaires riverains en réduisant les risques d'accidents pour les piétons, et cela, durant toute l'année, par la création d'un trottoir ;
- permettre aux autos de se croiser plus facilement tout en ralentissant le trafic ;
- compléter l'éclairage public clairsemé d'un quartier qui s'est beaucoup développé.

En outre, le montant du crédit ne nécessitera pas d'emprunt supplémentaire, donc la Commune n'aura pas besoin de trouver un nouveau financement pour ce crédit.

Enfin, la Commission relève que, dans l'éventualité où ce préavis serait accepté, le Conseil communal devra encore se prononcer sur le crédit de construction, c'est-à-dire sur la faisabilité des travaux et sur la manière de les exécuter.

Pour toutes ces raisons, la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 1/2024 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Frank Dayen (rapporteur)

Eric Dubauloz

Nicolas Valet (président)